



---

# communiqué

---

Date

Le 4 septembre 1990

No. 188

Pour publication

## LA CONFÉRENCE DE ST. JOHN'S RECHERCHE DES SOLUTIONS JURIDIQUES À LA SURPÊCHE EN HAUTE MER

### **Conférence de St. John's sur la conservation et la gestion des ressources biologiques en haute mer**

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, le ministre du Commerce extérieur John Crosbie et le ministre des Pêches et des Océans Bernard Valcourt ont annoncé aujourd'hui l'ouverture de la Conférence sur la conservation et la gestion des ressources biologiques en haute mer, qui se tiendra à St. John's (Terre-Neuve) du 5 au 7 septembre prochain.

Les juristes et scientifiques internationaux qui participeront à la Conférence de St. John's se pencheront sur les problèmes de la pêche en haute mer, à la lumière des principes de conservation et de gestion de la ressource contenus dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adoptée en 1982. L'expression "haute mer" désigne la région à l'extérieur de la zone de 200 milles, qui échappe à la juridiction de l'État côtier.

Les problèmes concernant la gestion des "stocks qui chevauchent la limite" et des grands migrateurs, ainsi que les pratiques nuisibles comme la pêche aux filets dérivants comptent parmi les grandes questions qui seront débattues à la Conférence. L'expression "stocks qui chevauchent la limite" désigne les stocks que l'on retrouve à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la limite de 200 milles et qui sont, de ce fait, vulnérables à la surpêche en haute mer.

.../2